Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260220-DCM2026_009-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 20 février 2026

Date de convocation :
12 février 2026

Date d'affichage :
12 février 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Fabrice LE TROQUER, Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Glenn LIFFLER et Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), non excusés.

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe TOQUET

DCM2026/009 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Monsieur le Maire ayant réintégré la salle, propose à l'assemblée l'affectation du résultat 2025 sur le budget primitif 2026 du budget principal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Constatant que le Compte Financier Unique 2026 fait apparaitre :

- ✓ Un excédent de fonctionnement de 525 250,87 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
A - Dépenses de fonctionnement : mandats émis	266 767,87	A
B - Recettes de fonctionnement : titres émis	412 738,31	B
C - Résultat brut de la section de fonctionnement	145 970,44	C = B - A
D - Résultats N - 1 reporté (002)	379 280,43	D
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	**525 250,87**	RNF = C + D

SECTION D'INVESTISSEMENT		
A - Dépenses d'investissement	105 062,29	A

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260220-DCM2026_009-DE

B - Recettes d'investissement	25 316,31	B
RBI - Résultat brut de la section d'investissement	-79 745,98	RBI = B - A
C - Résultats N - 1 reportés (001)	862 674,93	C
D - Excédent d'investissement R001	**782 928,95**	D = RBI + C

Solde des restes à réaliser d'investissement		
A - Dépenses engagées non mandatées	-27 652,92	A
B - Recettes restant à réaliser	23 044,00	B
E - Déficit de financement	-4 608,92	E = B - A

Excédent de financement F = D + E	**778 320,03**	F = D + E

REPRISE RNF = G + H	**525 250,87**	RNF
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (G = au minimum, couverture du besoin de financement F)	**0,00**	G = F
2) H = Report en fonctionnement R002	**525 250,87**	H

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Josèphe TOQUET

Le Maire,
Philippe THOMAS